

LE DÉPARTEMENT S'ENGAGE POUR QUE LE NUMÉRIQUE SOIT UN FACTEUR D'INCLUSION POUR TOUS LES CHARENTAIS-MARITIMES !



Notre société est engagée dans une transformation numérique devenue inéluctable, mais beaucoup de Français aujourd'hui ne parviennent pas à la suivre. **La lutte contre l'exclusion passe désormais par l'accompagnement numérique.**

L'inclusion numérique se définit comme le processus qui vise à rendre le numérique accessible aux personnes en améliorant leurs conditions d'accès aux outils et en permettant l'acquisition des compétences qui leur sont nécessaires pour leurs usages.

Au titre des solidarités sociales et territoriales, **le Département est pleinement légitime à agir pour accompagner au mieux les Charentais-Maritimes** dans une société numérique innovante et inclusive. Nous sommes également en capacité d'assurer un rôle de coordination des actions départementales, **en fédérant l'ensemble des acteurs concernés par l'inclusion numérique.**

⇒ *Un premier diagnostic*

Les principaux publics en difficulté sont les personnes fragiles socialement, essentiellement les bénéficiaires du RSA, les jeunes, le plus souvent sans formation, les personnes âgées et toutes celles dépassées par la transformation numérique.

PLAN D'ACTIONS POUR UN NUMÉRIQUE INCLUSIF

Les objectifs poursuivis par le Département sont l'accès aux droits des plus fragiles ainsi qu'une montée en compétence générale de la population face au numérique. **Pour y parvenir, des actions seront mises en œuvre en s'articulant autour des 5 axes suivants :**

- **Renseigner sur l'offre numérique**
En indiquant les lieux de connexion et d'ateliers de formation numérique. En parallèle, cette connaissance des dispositifs existants doit permettre au Département d'identifier ce qui se fait déjà, ce qui ne se fait pas et ce qui pourrait se faire.
- **Permettre l'accès à Internet**
En disposant de la connexion et de l'équipement nécessaires pour accéder à Internet.
- **Faciliter les démarches pour les services en ligne du Département**
En proposant des outils en lignes facile d'utilisation, à la présentation simple et offrant une ergonomie intuitive co-construite avec des "groupes d'utilisateurs".
- **Accompagner aux usages des outils numériques**
En aidant les Charentais-Maritimes dans leurs démarches en ligne, en particulier pour l'accès à leurs droits, ainsi que la formation aux outils numériques comme un levier de développement de compétences professionnelles.
- **Coordonner les actions à l'échelle départementale**
En positionnant le Département comme coordinateur des actions à l'échelle départementale afin de fédérer et mettre en réseau l'ensemble des acteurs de l'inclusion numérique, dans l'ensemble du territoire, pour l'ensemble des Charentais-Maritimes.

L'INCLUSION NUMÉRIQUE ... L'AFFAIRE DE TOUS !